



### **Le MRC fait face depuis quelques temps aux condamnations en cascades.**

Le tribunal militaire de Yaoundé a condamné le 27 décembre 2021, Alain Fogue, le trésorier national du MRC et Bibou Nissack, le porte parole de Maurice Kamto, à 7 ans de prison chacun.

Comme si cela ne suffisait pas, Awasum Mispa, avocate au barreau du Cameroun, et Président du Directoire des Femmes du MRC, a elle aussi été condamnée à 7 ans d'emprisonnement ferme; ainsi que plusieurs autres militants.

Tous étaient poursuivis pour « insurrection » et « atteinte à la sûreté de l'État ».

La condamnation de ces cadres et militants du parti de Maurice Kamto a provoqué une onde de choc au sein de la classe politique de l'opposition.

Pour Hilaire Kamga, porte-parole de la plateforme de la société civile « Offre Orange », la condamnation d'Alain Fogue, Bibou Nissack et Cie, est une « **dérive criminelle qui hypothèque de manière sérieuse la perspective d'une alternance paisible au Cameroun en cette fin de règne de M Biya** ».

**« Condamner à 7 ans de prison ferme, et de surcroît par un tribunal militaire, un**

**enseignant d'université qui n'a participé à aucune marche interdite, et donc le seul crime est d'avoir simplement usé de sa Liberté d'expression, par ailleurs garantie par la Constitution, est tout simplement criminel** », dénonce le juriste, spécialiste des questions électorales.

Aussi, exige-t-il que **«le président de la République, M Biya Paul, prenne les dispositions nécessaires pour faire libérer ces Otages** ».

**«J'en appelle à l'ensemble des citoyens engagés afin que tous agissent dans ce sens en vue d'exiger la libération des otages politiques, qu'il s'agisse de ceux du MRC et de Stand Up Cameroun, ou ceux constitués dans le cadre de la crise anglophone** », poursuit Hilaire Kamga.

Et de conclure : **«J'en appelle à la communauté internationale afin que le Régime de M Biya soit mis devant ses responsabilités..Il est évident que toutes ces mesures de rétrécissement de l'espace civique visent uniquement à plomber l'alternance politique»**.

---